

.....Communiqué de Presse.....Communiqué de Presse.....Communiqué de Presse.....

## **Débat public sur le projet ITER en Provence**

### **Une réunion de lancement le 26 janvier**

La réunion de lancement du débat public sur le projet ITER, animée par Patrick Legrand, président de la CPDP, aura lieu le **26 janvier à Aix-en-Provence, à partir de 19 heures, au centre universitaire de Montperrin** (avenue Pigeonnet).

En présence de représentants des institutions porteuses du projet, parmi lesquelles :

- Mme Pascale Amenc-Antoni, directeur de la mission préfigurative ITER-France mandatée par les pays partenaires pour les représenter durant le débat public ;
- M. Bernard Bigot, haut commissaire à l'énergie atomique ;
- M. François d'Aubert, ambassadeur, haut représentant français du projet ITER ;
- M. Christian Frémont, préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- M. Didier Gambier, chef d'unité DG Recherche – Direction J « Energie développement conjoint de la fusion » à la Commission européenne ;
- M. Kaname Ikeda, directeur général de l'organisation internationale ITER ;
- M. Yannick Imbert, directeur de projet auprès du ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, chargé des mesures d'accompagnement d'ITER ;...

Rappelons-le : ce débat est l'occasion pour tous de s'informer sur le projet ITER, et de s'exprimer au cours des réunions gratuites organisées à cet effet, sans aucune inscription préalable.

### **Sept premières thématiques identifiées**

Le débat public sur le projet ITER comprendra une quinzaine de réunions publiques –généralistes (dont 3 réunions de cadrage les 2 (Manosque), 9 (Avignon) et 16 février (Nice)), rendez-vous locaux, ou thématiques.

*Rappel : Ces premières «thématiques» ont été identifiées par la CPDP pour mettre en discussion les facettes essentielles du projet Iter en Provence sans les isoler artificiellement lors des réunions. Elles se croisent donc et regroupent des aspects du projet et de ses incidences liés mais de natures et d'échelles d'espace et de temps diverses. Elles constituent aussi des points d'entrée pour les débats particuliers à chaque réunion sans les y cantonner a priori.*

**1/7 ITER, territoires et aménagement du territoire**  
Marseille, 23 février 2006, World Trade Center

**2/7 ITER, un projet scientifique international, une option énergétique**  
Aix-en-Provence, 2 mars 2006, Centre universitaire de Montperrin

**3/7 ITER, enjeux économiques et technologiques**  
Salon-de-Provence, 9 mars 2006, Auditorium de l'atrium

**4/7 ITER et l'environnement régional et national**  
Pertuis, 16 mars 2006, Salle des fêtes

**5/7 ITER, gouvernance et responsabilités ; société et concertation**  
Marseille, 23 mars 2006, World Trade Center

**6/7 Après ITER, horizons lointains**  
Paris, 7 avril 2006, Muséum national d'histoire naturelle

**7/7 ITER et ses installations, impacts, ressources et risques.**  
Manosque, 13 avril 2006, Centre Regain

## [Tous les moyens pour participer](#)

Différents moyens sont à la disposition des citoyens qui souhaitent s'informer sur le projet ITER et sur ses enjeux.

### **Le dossier du débat « ITER en Provence »**

Ce dossier comprend les informations de base sur le projet ITER, il sert de point de départ du débat et est téléchargeable en ligne. La CPDP l'enverra aussi sur demande (N° Vert). Il existe également sous forme synthétique (dépliant de 8 pages).

### **Site internet : [www.debatpublic-iter.org](http://www.debatpublic-iter.org)**

Le site internet de la CPDP sur le projet ITER est en ligne [www.debatpublic-iter.org](http://www.debatpublic-iter.org).

Il est interactif et traduit, par son architecture, la volonté de la CPDP d'ouvrir le débat et de favoriser l'expression de tous les citoyens.

### **Réunions publiques ouvertes à tous**

La CPDP organise une quinzaine de réunions publiques généralistes ou thématiques. Toutes ces informations sont aussi en ligne sur le site internet.

### **Lettres du débat**

La CPDP édite des journaux intitulés « La Lettre du débat » qui traitent de l'actualité du débat.

La Lettre du débat N°1 est parue en janvier 2006.

### **N° vert**

Le numéro vert est le 0 800 863 294

### **Contributions et cahiers d'acteurs**

Les contributions conformes aux règles d'éthique du débat public seront publiées sur le site de la CPDP. Certaines pourront être diffusées par la CPDP sous la forme de cahiers d'acteurs.

### **Compte-rendu des réunions publiques**

Dans un délai de trois jours ouvrables après les réunions publiques, les propos échangés seront mis en ligne dans leur intégralité sur le site internet, accompagnés d'un compte-rendu synthétique.

**Contact - Presse**

Agence MCM Consultants  
Marie-Claude ZITRONE & Marie-Laurence CONNAN  
04 91 31 47 37 & 06 84 97 20 68  
[mcmconsultants@wanadoo.fr](mailto:mcmconsultants@wanadoo.fr)